

DIRECTION GENERALE
Service Urbanisme
AL2021

ARRÊTÉ N° 21-043

ARRETE PORTANT OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE PREALABLE AU DECLASSEMENT D'UNE DEPENDANCE DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER, LOT A, RUE JEAN DE LA FONTAINE/ RUE PABLO NERUDA

— Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la propriété des personnes publiques,
Vu le Code de la voirie routière, notamment L141-3 et R 141-4 et suivants,
Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu les dispositions du Chapitre IV du Code des Relations entre le Public et l'Administration,
Vu les pièces du dossier soumis à enquête publique,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2020, approuvant la mise à
enquête publique du dossier de déclassement et désaffectation du lot A, situé rue Pablo Neruda,
en vue de la cession des parcelles AA4, AA5, lot A, à la SCI Henri Jeanne pour la réalisation
d'un parking,

CONSIDERANT la nécessité d'ouvrir une enquête publique préalable à la désaffectation et au
déclassement du domaine public du lot A, situé rue Pablo Neruda,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté suivant :

- N°21-035 du 22/01/2021

ARTICLE 2 : Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de déclassement d'emprise du
domaine public routier du lot A, situé rue Pablo Neruda, **du mardi 23 février 2021 à 8h30
jusqu'au Mercredi 10 mars 2021, 12h00, inclus, soit une durée de quinze jours.**

ARTICLE 3 : Le projet de déclassement de cette emprise, tel que soumis à enquête publique est
contenu dans le dossier d'enquête publique.

ARTICLE 4 : Monsieur Claude GARREAU est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

ARTICLE 5 : Le dossier d'enquête précité ainsi que le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, sur lequel les observations pourront être consignées seront mis à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête publique, à l'accueil de la Mairie, Place Charles de Gaulle, 78340 Les Clayes-sous-Bois, du lundi au samedi, aux heures habituelles d'ouverture au public. Ces horaires pourront être modifiées en fonction du contexte sanitaire.

ARTICLE 6 : Le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire enquêteur
Enquête sur le projet de déclassement du Lot A situé rue Pablo Neruda
Mairie des Clayes-sous -Bois
Place Charles de Gaulle
78340 Les Clayes -sous -Bois

ARTICLE 7 : Le public pourra également adresser ses observations par mail à l'adresse :
enquetepublique.declassementpabloneruda@lesclayessousbois.fr

ARTICLE 8 : Les permanences du Commissaire Enquêteur se tiendront à la Mairie des Clayes-sous-Bois, place Charles de Gaulle, 78340 Les Clayes-sous-Bois, aux jours et heures suivants :

- Le samedi 27 février 2021, de 09h00 à 12h00,
- Le mercredi 10 mars 2021, de 09h00 à 12h00,

ARTICLE 9 : A l'expiration du délai de l'enquête publique prévue à l'article 1, le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur.

ARTICLE 10 : Le Commissaire Enquêteur disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au Maire de la commune des Clayes-sous-Bois, le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera adressée, par le Maire, dès leur réception, au Préfet du Département des Yvelines.

ARTICLE 11 : Le présent arrêté sera affiché en Mairie, quinze jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Parallèlement un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié par voie d'affiches en Mairie et sur le site internet, quinze jours avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci.

ARTICLE 12 ; Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

ARTICLE 13 : Une copie du présent arrêté sera adressé à

- Monsieur le Commissaire Enquêteur
- Monsieur le Préfet du Département des Yvelines
- Monsieur le Président du Tribunal Administratif

ARTICLE 14 : A l'issue de l'enquête publique et après réception du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur, le projet de déclassement du Lot A situé Pablo Neruda sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.

Fait aux Clayes-sous-Bois, le 27 janvier 2021



Le Maire,

Philippe GUIGUEN



Accusé réception



Collectivité : Ville des Clayes Sous Bois
Numéro SIREN : 217801653

L'acte suivant :

Nature de l'acte : Actes réglementaires
Matières de l'acte : 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Numéro de l'acte : ARR21043
Date de l'acte : 27/01/2021
Objet de l'acte : Cet arrêté annule et remplace l'ARR 21-035 du 22/1/2021
Ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement
d'une dépendance du domaine public routier, lot A, rue Jean de la
Fontaine/rue Pablo Neruda du 23 février au 10 mars 2021

Noms des pièces : 043 Arrêté enquête publique Lot A Pablo Neruda 2.doc.pdf ;

a fait l'objet d'un accusé réception du contrôle de légalité, via le dispositif homologué AWS-Légalité :

Horodatage de l'envoi de l'acte : 27/01/2021 14:15
Horodatage de l'accusé de réception : 27/01/2021
Identifiant officiel unique de l'acte : 078-217801653-20210127-ARR21043-AR
Date de la version de la classification : 29/08/2019

La seule référence officielle est celle reçue par voie électronique sur le dispositif de télétransmission AWS-Légalité.